



**Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, fait à Nagoya, le 29 octobre 2010 - Adhésion par le Monténégro.**

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 14 août 2020, le Monténégro a adhéré au protocole désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 12 novembre 2020, conformément au paragraphe 2 de l'article 33 du protocole.

